



ENVIRONNEMENT, FAMILLE

Dispositif 1 arbre 1 vie : les familles guérandaises ont reçu leur arbre ou arbustes

Le dispositif "1 arbre, 1 vie" permet d'offrir un cadeau aux familles qui ont accueilli un nouveau-né au cours de l'année.

Publié le 26 novembre 2024

Cette année encore, la Ville de Guérande a participé au dispositif "1 arbre, 1 vie", coordonné par le Parc naturel régional de Brière et 16 communes du territoire.

Ce dispositif offre aux familles ayant accueilli un nouveau-né en 2024 le choix de planter :

- > Un arbre (érable ou merisier)
- > Un lot de 3 arbustes (prunelier, noisetier et groseillier)

La remise des arbres et des arbustes de l'année a eu lieu samedi 22 novembre dernier à Crossac. Une quarantaine de familles étaient inscrites pour Guérande.

Les familles qui ne pouvaient être présentes à Crossac ce jour là peuvent récupérer leurs arbres aux services techniques de la Ville.



Ville de

Guérande

HOTEL DE VILLE

7 place du marché au
Bois
44350 Guérande
Tél : 02 40 15 60 40

HORAIRES :

Lun - Ven : 8h30 > 12h
13h30 > 17h30
Mar : 14h30 > 17h30
Sam : 9h > 12h